



**Conseil d'administration  
du Programme  
des Nations Unies  
pour le développement  
et du Fonds des  
Nations Unies pour la  
population**

Distr.  
GÉNÉRALE

DP/CCF/NIU/1  
26 juin 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Troisième session ordinaire de 1997  
15-19 septembre 1997, New York  
Point 6 de l'ordre du jour provisoire  
PNUD

PNUD : CADRES DE COOPÉRATION DE PAYS ET QUESTIONS CONNEXES

PREMIER CADRE DE COOPÉRATION AVEC NIOUÉ (1997-2001)

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
INTRODUCTION . . . . .	1 - 2	2
I. SITUATION DU DÉVELOPPEMENT ENVISAGÉE DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE . . . . .	3 - 10	2
II. RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA COOPÉRATION PASSÉE . . . . .	11 - 16	4
III. STRATÉGIE ET DOMAINES D'ACTIVITÉ PROPOSÉS . . . . .	17 - 32	5
A. Création d'emplois dans le secteur privé . . . . .	23 - 27	7
B. Accroissement des possibilités d'emploi et de production dans le secteur primaire . . . . .	28 - 32	8
IV. ARRANGEMENTS DE GESTION . . . . .	33 - 35	9
<u>Annexe.</u> Tableau des objectifs de mobilisation des ressources pour Nioué (1997-2001) . . . . .		11

## INTRODUCTION

1. L'élaboration du cadre de programmation de pays avec Nioué a commencé immédiatement après la dernière présentation de la note consultative du PNUD au Gouvernement de Nioué en mai 1997. Le cadre de programmation s'inspire de la note consultative et vise à définir le caractère, l'objectif et les conditions de financement de la coopération du PNUD avec Nioué, ainsi que les stratégies et domaines d'activité du programme.

2. La note consultative du PNUD a été rédigée à partir des recommandations du plan stratégique de développement de Nioué, de l'étude économique et sociale sur Nioué, de la stratégie de gestion de l'environnement, et du projet de rapport national sur le développement humain durable (DHD). Ces documents expriment le voeu du Gouvernement d'assurer une croissance économique et un développement humain durables en soulignant l'objectif d'autosuffisance qui sera réalisé par la valorisation des ressources humaines et la création de modes de subsistance durables dans un secteur privé en expansion. En octobre 1996, une réunion comprenant le Gouvernement, le secteur privé, des organisations non gouvernementales et le PNUD, seul donateur représenté à Nioué, a donné lieu à des suggestions sur l'orientation de la future coopération du PNUD au cours de la prochaine phase du programme telle que la décrit la note consultative.

### I. SITUATION DU DÉVELOPPEMENT ENVISAGÉE DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE

3. Le Gouvernement de Nioué est résolument attaché aux principes de base du développement humain durable, considérant les habitants de l'État à la fois comme des participants au processus de développement et en dernier ressort comme les bénéficiaires. On a reconnu sans difficulté qu'il fallait promouvoir le développement humain durable en intégrant les préoccupations écologiques et sociales dans la planification économique à tous les niveaux.

4. Nioué jouit de l'un des niveaux de vie les plus élevés des pays insulaires du Pacifique et ne présente aucun signe visible de pauvreté ou d'inégalité. Le Rapport sur le développement humain dans le Pacifique (1994) a établi à 0,879 l'indice du développement humain ce qui, d'après le Rapport sur le développement humain, 1996, classe Nioué au 36e rang dans la catégorie du niveau élevé de développement humain. Ce haut niveau de vie est cependant dû en grande partie à l'ampleur de l'aide fournie par la Nouvelle-Zélande. Le Gouvernement craint que la réduction de cette aide ne vienne freiner l'évolution du pays vers l'autosuffisance. L'un des principaux obstacles au développement économique tient aux injections massives de capitaux qui soutiennent un secteur public prépondérant mais improductif. C'est le secteur privé, maintenant considéré comme le moteur de la croissance, qui a été délaissé sans appui ni possibilité d'expansion. Après une longue récession économique apparue au début des années 90, Nioué a entrepris, durant les années 1995-1996, plusieurs projets d'investissement, principalement dans le tourisme, qui ont eu des retombées importantes sur l'emploi local et le secteur du détail.

5. Le plan stratégique de développement de Nioué propose les objectifs nationaux suivants en vue d'établir une communauté autonome et stable :

a) entretenir une industrie touristique viable; b) veiller à ce que l'agriculture, les pêches et la forêt demeurent dans de bonnes conditions de

viabilité; c) redonner au secteur privé une vitalité durable; d) valoriser les ressources humaines; e) préserver les valeurs culturelles et assurer leur continuité; et f) veiller à la conservation et à l'utilisation rationnelle de l'environnement. Afin de libérer des ressources et de stimuler la croissance, le Gouvernement a adopté une stratégie qui consiste à réduire radicalement le secteur public et à promouvoir le secteur privé par un appui direct (comme par exemple au moyen de dons et de prêts) ainsi que par un appui indirect (avantages fiscaux). Ces mesures étaient motivées par le besoin de rétablir l'équilibre entre un secteur public pléthorique et ingérable et le secteur privé, source de nouvelles possibilités de revenus et de moyens de subsistance. Dans le Plan stratégique de développement de Nioué, l'accent porte principalement sur les deux secteurs tout en reconnaissant au secteur privé le plus fort potentiel de croissance, notamment en ce qui concerne le tourisme et le secteur primaire.

6. Bien que les inégalités et la pauvreté ne soient pas des questions préoccupantes à Nioué, il s'avère cependant de plus en plus que les femmes et les jeunes sont touchés par une certaine forme d'injustice et de vulnérabilité due à l'absence d'emplois rémunérés. Les hommes aussi se sont trouvés désavantagés par un manque général de diversité dans les qualifications demandées pour les emplois. De nombreuses familles sont en difficulté en raison des réformes économiques et beaucoup d'autres vont devoir se tourner vers d'autres sources de subsistance qui avaient été négligées du fait de l'aide généreuse et des emplois offerts par l'État. Étant donné qu'ils ont libre accès à la Nouvelle-Zélande et à l'Australie, l'émigration peut être une forte tentation pour les Niouéens. Mais l'émigration contrecarre les vues du Gouvernement qui se propose de maintenir une communauté vivante, objectif impossible si l'on ne met fin à l'exode de la population et ne renverse la tendance, ce qui dépend également des offres d'emploi dans le secteur privé et de moyens de subsistance.

7. La création d'un secteur privé dynamique demande une plus forte injection de capitaux, la création d'entreprises, des compétences techniques ainsi qu'un appui; il faut aussi une politique écologique rationnelle et de meilleurs moyens de transports, sans cela le secteur privé ne pourra pas répondre aux attentes en matière d'activités rémunératrices. Nioué présente en outre certaines carences comme par exemple son potentiel agricole très restreint, une population très réduite et instable, ce qui limite le marché intérieur; à ces inconvénients s'ajoute l'isolement physique de l'île située en dehors des principales voies maritimes internationales.

8. D'une manière générale, le secteur privé manque des compétences techniques et des cadres supérieurs qui lui permettraient de tirer efficacement parti des possibilités qui s'offrent en matière d'entreprises et de création d'entreprises pour diversifier la production par exemple. Il faut citer aussi le manque d'accès aux capitaux, la densité de la population et les difficultés d'acquisition des terrains en raison des difficultés afférentes aux titres de propriété. L'exiguïté du marché intérieur, l'insuffisance des installations de mouillage et l'incertitude qui plane sur la viabilité des transports maritimes et aériens sont autant de circonstances qui découragent la production commerciale à grande échelle.

9. La perte d'emplois dans le secteur public ces dernières années a rendu plus urgente l'expansion des emplois productifs et autres activités rémunératrices

dans le secteur privé, en particulier le tourisme qui est le plus propice à stimuler la croissance économique. Le nombre de touristes n'a cependant cessé de décliner puisque de 3,358 en 1993 il est tombé à 1 527 en 1996. On a attribué ce recul à l'irrégularité des vols et aux tarifs élevés mais en réalité c'est la médiocrité des installations et l'isolement géographique de cette île qui constituent les principaux obstacles au développement du tourisme, dont les meilleurs atouts seraient l'écotourisme, la plongée sous-marine, les excursions dans les grottes et la visite des îles environnantes avec escale à Nioué.

10. Il faut ajouter que jusqu'à présent le développement du tourisme a pâti du manque de données et de plans. C'est néanmoins en février 1996 qu'a débuté, par la formulation d'un plan stratégique, avec l'aide conjointe du PNUD et de l'Organisation mondiale du commerce, le Programme de développement du tourisme et du secteur privé. Ce plan, dont la mise au point s'est achevée fin 1996, a conclu que le tourisme était pour Nioué le principal atout de développement et qu'il fallait tout spécialement s'attacher à exploiter à fond le potentiel touristique.

## II. RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA COOPÉRATION PASSÉE

11. Le quatrième programme de pays pour Nioué qui couvrait la période 1992-1996 s'est principalement concentré sur quatre domaines : a) le développement du tourisme et du secteur privé; b) les services de santé; c) l'amélioration des méthodes de gestion; et d) la publication de dictionnaires en niouéen. L'appui au secteur de la santé comprenait les services d'un médecin fonctionnaire de la santé publique, appartenant au programme des Volontaires des Nations Unies, qui a été affecté au projet des services de santé. L'amélioration des méthodes de gestion portait principalement sur la modernisation du système informatique du Gouvernement, à laquelle participaient les Volontaires des Nations Unies, au titre du projet de réorganisation des services de l'administration publique. L'élaboration du nouveau dictionnaire niouéen bilingue et monolingue est appuyée par le projet de dictionnaires en langue niouéenne. La plupart des projets prévus dans le programme de pays relevaient de l'exécution nationale qui s'est avérée efficace et sans accroc. Conformément au vœu du Gouvernement, la modalité d'exécution nationale va se poursuivre au cours de la période couverte par le premier cadre de coopération. De toute manière, comme Nioué est très éloignée du Bureau du PNUD pour l'Asie, l'exécution nationale sera la méthode la plus rentable étant donné la cherté des voyages à Nioué.

12. Alors que l'appui au secteur de la santé, l'amélioration des méthodes de gestion et l'élaboration des dictionnaires étaient en cours, ce n'est qu'en avril 1995, lors de l'examen à moyen terme, qu'il a été décidé de programmer le reste des fonds du PNUD et de les affecter à un programme intégré pour le tourisme et le développement du secteur privé, dans le cadre d'une approche-programme appuyée par d'autres associés au développement.

13. L'examen à moyen terme du quatrième programme de pays a mis en évidence l'absence d'un système de contrepartie efficace, d'où la nécessité d'affecter des spécialistes du programme des Volontaires des Nations Unies à des postes clefs relevant non seulement du secteur de la santé mais aussi d'autres secteurs, solution qui n'a que peu d'effets sur le renforcement des institutions. L'examen à moyen terme a conclu que les affectations intérimaires

de Volontaires des Nations Unies devaient être progressivement éliminées d'ici à la fin de 1996.

14. Dans une perspective de développement humain durable, l'examen a conclu que la mise en valeur du secteur privé était d'un intérêt primordial pour les priorités gouvernementales et les interventions du PNUD, et que le tourisme aussi présentait un grand intérêt puisqu'il pouvait contribuer à la croissance économique et à la création d'emplois. La création d'emplois qui était au coeur des préoccupations est devenue une priorité absolue vers la fin du programme en raison des suppressions de postes survenues dans le secteur public, situation qui risquait d'entraîner une détérioration du niveau de vie et d'accentuer l'exode si d'autres solutions n'étaient trouvées pour préserver les moyens de subsistance et donner du travail aux fonctionnaires sans emplois et aux étudiants qui quittent l'école.

15. La coopération régionale du PNUD durant la dernière période du programme portait sur les activités ci-après : le projet intitulé "Éducation de base et compétences de la vie courante", le programme de développement humain équitable et durable, le programme pour l'eau et l'assainissement dans le Pacifique Sud, le projet de prévention des catastrophes dans le Pacifique Sud, et le Programme de création des petites entreprises, ainsi que le programme de protection de la biodiversité du Pacifique Sud et le programme de renforcement des capacités pour le développement humain durable. Dans le cadre du cinquième programme multinational pour l'Asie et le Pacifique (1992-1996), Nioué a participé également à un projet régional pour renforcer les réponses multisectorielles au VIH/SIDA dans la région de l'Asie et du Pacifique.

16. Le Gouvernement estime que Nioué n'a pas suffisamment bénéficié des programmes régionaux du Pacifique et que sa participation et les avantages offerts devraient être accrus. Pour cela, il faut que le Gouvernement soit bien informé des programmes disponibles et qu'il participe plus systématiquement à l'exécution des programmes dès le début.

### III. STRATÉGIE ET DOMAINES D'ACTIVITÉ PROPOSÉS

17. Le cadre de coopération s'appuie sur les avantages présentés par le PNUD ainsi qu'ils ont été identifiés par le Gouvernement et d'autres associés au développement : a) neutralité et impartialité; b) aptitude à obtenir le concours de différents acteurs dans le domaine du développement; c) multisectorialité; et d) intégration des préoccupations mondiales et locales et interventions correspondant spécifiquement au pays. Dans l'édification de sa capacité nationale de développement humain durable, le Gouvernement reconnaît aussi la valeur stratégique des ressources du PNUD, eu égard notamment au mandat énoncé dans la décision 94/14 du Conseil d'administration.

18. Avec la préparation d'une stratégie d'ensemble pour la coopération du PNUD, le Gouvernement cherche à établir un équilibre entre le mandat et les avantages comparatifs, d'une part, et les priorités de développement de Nioué, d'autre part. Compte tenu de la situation du développement humain durable à Nioué, une stratégie intégrée pour améliorer la qualité de vie devra prévoir l'accroissement et la stabilité des revenus, de nouveaux modes de subsistance qui seront plus facilement accessibles, des mesures de prévention contre la dégradation de l'environnement et contre l'émigration. Bien que les femmes

/...

soient relativement bien intégrées dans les activités générales de développement, il faut tout de même veiller à ce que la stratégie n'aboutisse pas à une répartition inéquitable des biens et des services, ni à la marginalisation des femmes ou d'autres groupes vulnérables, tels que les jeunes.

19. Une telle stratégie correspond bien au mandat du PNUD, notamment les deux domaines prioritaires que sont la création d'emplois et les modes de subsistance durables, ainsi que la protection et la régénération de l'environnement. Les domaines de concentration du PNUD s'harmonisent bien avec les priorités nationales; la création d'emplois et les modes de subsistance durables entrent dans la stratégie économique de l'État, ce qui par conséquent va dans le sens du développement du tourisme et du secteur privé et de la diversification des activités économiques.

20. Pour obtenir des résultats durables et aux moindres frais, on s'est efforcé, lors de la mise au point de la stratégie, de réunir, dans le cadre d'un programme cohérent, les directives nécessaires, les ressources en capitaux et les effectifs. Ce type d'approche a été utilisé avec de très bons résultats dans l'élaboration de l'actuel programme de développement du tourisme et du secteur privé, qui servira de modèle à la formulation d'autres opérations dans les domaines d'activité du programme.

21. On propose que le PNUD coopère avec le Gouvernement niouéen dans deux domaines : a) la création d'emplois et d'activités rémunératrices dans le tourisme et le secteur privé; et b) l'accroissement des possibilités d'emploi et de production dans le secteur primaire. Ces deux domaines sont les moteurs d'une croissance économique durable. Le tourisme a contribué de façon non négligeable à l'activité économique mais demande encore à être développé pour réaliser tout son potentiel. Le Gouvernement pense qu'en tirant parti des principaux avantages comparatifs que présente l'île, le développement plus poussé du tourisme et son expansion accroîtraient la contribution de ce secteur à l'économie et créeraient des possibilités d'emploi, tant directement qu'indirectement, par leurs retombées positives dans d'autres secteurs, en particulier le secteur non institutionnalisé et le secteur privé. Conséquemment, puisque les ressources du PNUD seront respectivement utilisées selon un rapport 70/30 dans ces deux secteurs thématiques, le Gouvernement propose de donner priorité, en tout premier lieu, à la création d'emplois dans le domaine du tourisme et au sein du secteur privé.

22. L'appui du PNUD dans ces deux domaines d'activité sera étroitement lié à l'aide de la Nouvelle-Zélande et d'autres donateurs, dans le cadre d'un programme. Comme le prévoit le programme régional du PNUD pour l'Asie et le Pacifique, Nioué bénéficiera de l'aide fournie dans les domaines de la sylviculture, des pêcheries, de la lutte contre la cécité, de l'agriculture, du tourisme et de la gestion de l'environnement, qui sont autant d'éléments du programme relatif à la gestion planifiée de l'environnement et des ressources naturelles; Nioué bénéficiera également du Programme de développement du secteur privé et d'autres programmes.

#### A. Création d'emplois dans le secteur privé

23. La création d'emplois dans le tourisme et le secteur privé est la priorité absolue du Gouvernement et la base de son effort pour arrêter l'émigration et promouvoir le repeuplement de l'île dans l'avenir. Comme il n'existe pas d'extrême pauvreté à Nioué, on s'emploiera à prévenir la pauvreté par la création d'emplois et les modes de subsistance durables. Le Gouvernement recherche l'aide du PNUD pour réaliser son objectif qui est de créer une communauté autosuffisante, unie par une économie dynamique et consciente de l'importance de son patrimoine écologique et culturel. Dans le plan stratégique de développement de Nioué, le tourisme est reconnu comme le secteur économique le plus apte à la création d'emplois et aux activités de développement à long terme en raison de ses effets multiplicateurs sur l'emploi et les activités rémunératrices ainsi que sur d'autres activités commerciales. Il peut également avoir des effets sur le secteur de l'agriculture et des pêcheries, qui est actuellement morcelé et restreint et qui, à l'exception de l'exportation du taro, n'a qu'un intérêt local.

24. Le PNUD s'occupe déjà du secteur du tourisme puisqu'il participe au Programme de développement du tourisme et du secteur privé à Nioué, qui comporte un plan stratégique pour le développement du tourisme sur l'île. Le Gouvernement utilisera l'aide du PNUD pour l'exécution des éléments vitaux du plan qui s'inscrira dans le nouveau cadre de coopération. Le plan stratégique est un programme intégré dont l'objectif est de préparer la voie au développement du tourisme et du secteur privé au cours des cinq prochaines années. Il comporte des moyens d'action, des directives et des propositions à examiner en regard de stratégies associées pour veiller à ce que l'exécution soit totalement compatible avec l'objectif général, à savoir améliorer la qualité du tourisme tant pour répondre à la demande qu'à l'offre. Il faut en définitive accroître la contribution de ce secteur au développement économique et social du pays, tout en minimisant les effets qui pourraient nuire au patrimoine écologique et socio-culturel.

25. Le Gouvernement concentrera l'aide du PNUD sur : a) l'assistance technique; et b) la formation. S'agissant de l'assistance technique, les efforts porteront sur : a) un examen des diverses possibilités offertes pour améliorer les installations portuaires et leur exploitation; b) une étude du potentiel que pourraient représenter les excursions d'observation des baleines, des dauphins et des tortues, ainsi qu'une étude des possibilités de développement de la pêche en eau douce; c) une évaluation annuelle de l'exécution de l'ensemble du programme de développement du tourisme et du secteur privé; et d) la mise au point d'un plan-cadre pour le tourisme. La formation se fera par des ateliers pour le personnel hôtelier et l'association des exploitants, des voyages d'étude et des réunions de travail pour les animateurs de visites guidées, et la participation à l'élaboration d'une base de données du tourisme, qui sera utilisée par le service national de la planification et du développement.

26. Choisir la création d'emplois dans le secteur privé comme principal domaine d'intervention du PNUD, l'accent étant mis sur le tourisme, permet de combiner efficacement les ressources nationales avec l'aide extérieure pour répondre aux besoins du tourisme et du secteur privé, et met d'autres donateurs/organismes en mesure de jouer un rôle dans le programme et de fournir de nouveaux apports de façon systématique et complémentaire. C'est ce qui se produit dans le cas de la

Nouvelle-Zélande qui contribue substantiellement à des travaux d'infrastructure et autres travaux d'équipement alors que l'appui du PNUD sert à planifier la mise en place d'une structure de gestion administrative nationale et d'appui financier pour l'industrie du tourisme.

27. Il y a de fortes chances pour que Nioué participe, dans le cadre du nouveau programme du PNUD, à l'élément tourisme du Programme de gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Les domaines centraux de ce programme sont : le développement de réseaux de marketing pour les animateurs d'écotourisme; des programmes de formation pour les petites entreprises d'écotourisme et de tourisme spécialisé; et des programmes destinés à favoriser les échanges de données d'expérience acquise principalement dans les activités d'écotourisme, et à fournir des directives pour les futures entreprises.

B. Accroissement des possibilités d'emploi et de production dans le secteur primaire

28. Le plan stratégique de développement de Nioué donne un aperçu de ce que le Gouvernement souhaite privilégier dans le secteur primaire. Pour l'agriculture, la priorité porte sur la substitution aux importations (principalement en ce qui concerne les produits alimentaires) et sur la production de deux à quatre articles d'exportation. Dans le domaine de la pêche, la substitution aux importations est tout aussi importante et doit s'accompagner d'une étude sur la viabilité des ressources marines à grande profondeur. Dans le domaine de la sylviculture, la priorité est donnée à une réévaluation des objectifs établis pour ce secteur, et au financement du programme, ainsi qu'à la mise en place d'un programme de formation en matière d'exploitation forestière. Le Gouvernement se propose d'élaborer des plans détaillés pour ces secteurs et d'autres secteurs de l'économie.

29. Créer des emplois et accroître les possibilités de production dans le secteur primaire sont les principales priorités du Gouvernement et elles correspondent parfaitement à l'optique du PNUD en matière de développement humain durable. Près de 70 % de la population sont des villageois mais dans le passé 10 % seulement étaient déclarés comme exploitants agricoles. Les nombreuses suppressions d'emplois du secteur public ont cependant contribué à relancer les activités agricoles, comme le montre l'accroissement de la production de produits primaires, tels que le taro. En vertu de sa stratégie économique actuelle, le Gouvernement s'est engagé à stimuler la production agricole des villages par la diversification, et envisage de prendre des mesures énergiques pour faire en sorte que ni les ressources en eau ni l'environnement n'en subissent les conséquences. Vu la fragilité et la petitesse des écosystèmes, il importe particulièrement de s'entourer des précautions nécessaires pour les préserver, et la stratégie nationale de Nioué pour la gestion de l'environnement continuera d'être prise en considération.

30. À part son potentiel pour la production commerciale, la sécurité alimentaire (par exemple, la production alimentaire domestique) et l'amélioration de la nutrition, le secteur primaire a aussi d'importantes affinités avec le tourisme si l'on pense à la production artisanale de produits frais ou autres produits. L'Organisation internationale du Travail (OIT) a exécuté une étude financée par le PNUD, centrée sur les possibilités de création de petites entreprises pour les exploitants agricoles afin de mettre en évidence

des domaines d'interventions pour le PNUD au cours du prochain programme. Outre la formation, il faudra prévoir une assistance technique pour : a) la réalisation d'une étude sur la création de coopératives du secteur primaire, qui déboucherait sur b) une aide à la création de coopératives; et c) la prestation d'une assistance pour la commercialisation des produits du secteur primaire et pour les opérations annexes telles que le contrôle de la qualité, l'emballage, le traitement et le stockage. Si l'on examine les facteurs qui affectent la croissance économique durable et le développement humain, il est évident que les deux principaux obstacles sous-estiment l'importance de la gestion de l'environnement et de la sexospécificité.

31. Les domaines d'activité sur lesquels portera en particulier la coopération du PNUD tiennent compte de l'environnement pour ce qui est des ressources naturelles. On se préoccupe des effets qu'aura sur les fragiles étendues d'eau douce, l'agriculture qui entraîne le déboisement, la monoculture et l'utilisation abusive de produits chimiques. Les futurs programmes intégreront l'objectif général de croissance économique, de création d'emplois et de prévention de la pauvreté avec la nécessaire protection de l'environnement. S'agissant de la stratégie nationale du Gouvernement pour la gestion de l'environnement, Nioué bénéficie déjà d'une aide au titre du programme de renforcement des capacités en vue du développement durable dans le Pacifique Sud, financé par le fonds pour l'environnement mondial. Par ailleurs, un conseiller en biodiversité coopère dans le cadre du Programme de protection de la biodiversité du Pacifique Sud, programme financé par le PNUD/FEM et l'Agence australienne pour le développement international, pour aider à créer une zone communautaire de conservation de la biodiversité, tandis qu'un autre spécialiste est affecté au service national de l'environnement.

32. Bien que les femmes soient bien intégrées dans la société niouéenne, le Gouvernement veillera à ce que les futurs programmes appuient spécialement les mesures visant à leur promotion. Le PNUD apportera son concours en tirant parti de son expérience mondiale et des connaissances spécialisées du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, il appuiera notamment les initiatives découlant de la quatrième Conférence sur les femmes. Les futures activités du programme comprendront également la participation de groupes de pression féminins reconnus, partant du principe que les différents rôles et attitudes des hommes et des femmes ont des incidences notables sur le développement, qui touche les hommes et les femmes de diverses manières. On se préoccupera en particulier et dans tous les domaines d'activité, de questions sexospécifiques et de l'intégration des femmes dans le développement en vue d'éliminer les contraintes qui pèsent sur elles, et l'accent portera sur un partage plus équitable des chances et des responsabilités dans tous les secteurs, compte tenu des sensibilités culturelles.

#### IV. ARRANGEMENTS DE GESTION

##### Exécution

33. Tous les projets en cours à Nioué relèvent de l'exécution nationale et le Gouvernement se tiendra à cette modalité pour le programme prévu dans le nouveau cadre de coopération de pays, ce qui permettra de créer une capacité nationale au cours de la formulation et de l'exécution des deux programmes. Ce sera une occasion d'établir une interaction entre les programmes et de fournir un

mécanisme efficace pour coordonner les apports des associés au développement. Les comités directeurs nationaux se sont avérés efficaces pour fournir des directives dans des activités multisectorielles, notamment en ce qui concerne les programmes régionaux, et leurs services seront de nouveau utilisés dans le prochain programme.

#### Contrôle et évaluation

34. Les principes directeurs du Comité consultatif pour les questions relatives aux programmes et aux opérations (ONU) concernant une méthodologie de contrôle et d'évaluation de l'approche-programme seront appliqués de manière à intégrer les principaux aspects de l'approche-programme dans le cadre de coopération dès le début et d'assurer les conditions de fiabilité du contrôle. Le nouveau programme fera l'objet de ces opérations de contrôle et d'examen tripartites annuels qui serviront à mesurer les progrès et à déterminer les améliorations nécessaires. L'ensemble du cadre de coopération sera soumis à un examen triennal au cours duquel on fera le point sur l'état d'avancement des opérations et décidera de l'utilisation du solde des ressources programmables.

#### Mobilisation des ressources

35. On trouvera en annexe le tableau des objectifs de mobilisation des ressources pour la période 1997-2001. En outre, la participation du Gouvernement et de tierces parties aux coûts ainsi que d'autres fonds administrés par le PNUD tels que le FEM, UNIFEM, UNV et la coopération technique entre pays en développement (CTPD) seront éventuellement disponibles.

Annexe

TABLEAU DES OBJECTIFS DE MOBILISATION DES RESSOURCES POUR NIOUÉ (1997-2001)

(En milliers de dollars des États-Unis)

Source	Montant	Remarques
RESSOURCES DE BASE DU PNUD		
Report estimatif du CIP	98	
MCARB 1.1.1	207	Affectation immédiate au pays.
MCARB 1.1.2	0 à 66,7 % du MCARB 1.1.1	Cette fourchette est présentée strictement aux fins de planification initiale. Le montant effectif dépendra de l'existence de programmes de qualité. Tout relèvement du taux maximal dépendra également de la disponibilité de ressources.
AEPP/AST	60	
Total partiel	365 <i>a/</i>	
AUTRES RESSOURCES DU PNUD		
Participation du Gouvernement aux coûts	50	
Fonds pour le développement durable	150	FEM
Participation de tierces parties aux coûts	100	
Fonds administrés par le PNUD, fonds d'affectation spéciale et autres fonds	260	
	dont :	
Initiative à l'appui des stratégies d'élimination de la pauvreté	150	
Programme des Associés pour le développement	10	
Programme des Volontaires des Nations Unies	100	
Total partiel	560	
TOTAL GÉNÉRAL	925 <i>a/</i>	

*a/* Non compris les MCARB 1.1.2 qui sont affectés au niveau régional en vue de leur emploi ultérieur au niveau des pays.

Abréviations : FEM = Fonds pour l'environnement mondial; CIP = chiffre indicatif de planification; AEPP = appui à l'élaboration des politiques et des programmes; AST = appui aux services techniques; et MCARB = montants cibles pour l'allocation de ressources de base.